

Intervention à la réunion-débat organisée par M. Thierry Beaufils pour le Modem 79, le 27/01/17

Thème : Inégalités / croissance, actions

Intitulé : Pourquoi moins d'inégalités profite à tous ? Comment y parvenir ?

Demande de M. Beaufils : "Alimenter la réflexion en vue de l'action"

modestement **collecter des analyses** complémentaires et des pistes envisageables.

Appui sur travaux des chercheurs français, notamment **OFCE et les travaux des Economistes atterrés, Thomas Picketty, Serge Paugam, Robert Castel, Jean-Baptiste Godin (1870)** etc.

Mes propos n'engagent que moi.

Intro

DIAPO 1

Des liens sociaux

1) Ces travaux de l'OCDE viennent confirmer l'impact de la pauvreté économique sur le **capital culturel des individus**, étudié par plusieurs sociologues français (Bourdieu et Passeron, Baudelot & Establet) dans les années 1960. Au delà de cet impact direct, ces sociologues ont également montré la **transmission inter-générationnelle** des inégalités (cf plus bas).

Des effets macro-économiques

2) Ces travaux de l'OCDE soulignent par ailleurs que ce phénomène a une **dimension macro-économique**, puisqu'il s'agit de **plus de 40 % de ménages** dont les possibilités de consommation sont réduites par les inégalités de revenu.

- Ceci donne de l'intérêt à l'approche de J-M Keynes qui nous permet de mieux comprendre que la **redistribution a** (et "a eu") des **effets positifs sur la croissance** des revenus et sur la **résilience économique** en temps de récession économique.

DIAPO 2 Annonce du plan

I. Aspects économiques et sociaux des inégalités

II. Comment agir ?

DIAPO 3 Aspects éco - Rappel historique

Rappel historique

Fortes inégalités des années 1920

Inégalités de revenu et de patrimoine étaient **au plus haut** dans les années 20 (E.-U., Europe).

de 1900 à 1936 (Europe et Etats-unis): Titulaires de revenus \geq D9 perçoivent **40 à 45 %** du RN

Elles ont baissé fortement jusqu'aux années 80, (redistribution)

de 44 à 83 : Titulaires de revenus \geq D9 perçoivent **30 à 37 %** du RN

La décennie 80 est celle d'un basculement ; chiffres de M. Förster.

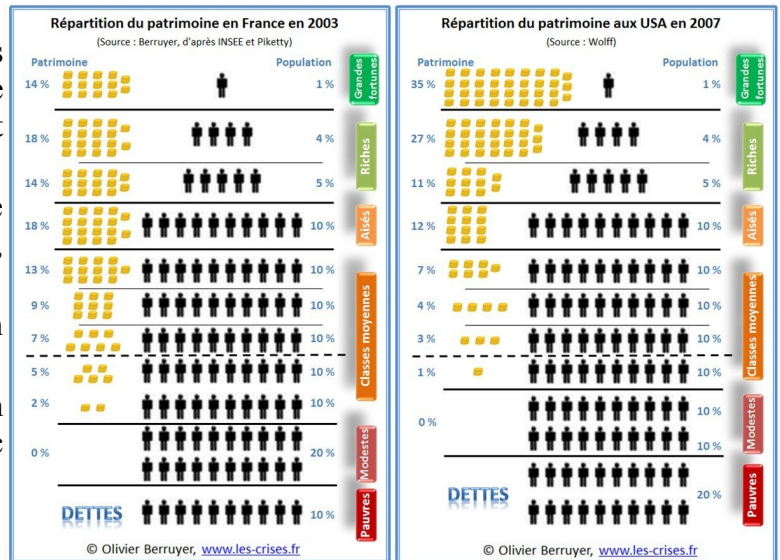
DIAPO 4

Inégalités de patrimoine :

Début 2015 : "les 10 % de ménages les moins dotés détiennent chacun moins de 4 300 euros de patrimoine et collectivement moins de 0,1 % de la masse totale.

Entre début 2010 et 2015 Le patrimoine moyen des 10 % de ménages les moins dotés, a diminué de 30 % depuis début 2010.

- 1) La concentration du patrimoine est bien plus forte que celle des revenus
- 2) elle est bien plus forte aux E.-U. qu'en France : tolérance aux inégalités varie avec les cultures



Dire que la moitié de la population la plus pauvre ne détient que 7 % du patrimoine total c'est aussi montrer sa difficulté ou impossibilité à épargner : les revenus des 40 % les + pauvres sont entièrement dépensés : endettement

DIAPO 5 Aspects éco - Analyse inégalités → croissance du PIB

Analyse inégalités → croissance du PIB

Que montre J. M. KEYNES ?

En 1936, (politiques déflationnistes : restauration des « équilibres budgétaires »):

Aujourd'hui : population active est à 90 % salariée.

Les inégalités de revenu nuisent au **bouclage** du circuit économique.

1. **Effet économique dépressif** : en réduisant la masse des revenus destinés à ceux qui ont le potentiel de consommation le plus élevé (C/Y), il limite les débouchés des entreprises.
2. **Baisse de la rentabilité** réelle et donc sur l'investissement net (via le taux de profitabilité = taux de profit moins taux d'intérêt).

Le **partage de la Valeur ajoutée** entre salaires et profits est une des clés du bouclage (avec le taux d'intérêt).

Inversement, années 1945-75 :

En conjoncture démographique **favorable** aux salariés, **hausse du pouvoir d'achat (revenu d'activité) proportionnelle aux GDP** (mécanismes différents selon les pays France/Allemagne par ex.) et redistribution des revenus + investissement public contracyclique.

"FORDISME" ou "**mode de régulation fordiste**" (Robert Boyer -Michel Aglietta et alii)

Le revenu minimum (SMIC par ex) et le système redistributif (Sécurité sociale) ont maintenu et stabilisé le partage de la VA à un niveau compatible avec une croissance éco soutenue.

Comparaison de la période actuelle avec années 1920 :

Partage **salaires/profits** favorable aux profits.

Politiques déflationnistes (dites d'**assainissement budgétaire**)

Ralentissement des taux **d'investissement** et de croissance

Ralentissement du commerce international

DIAPO 6

Comment expliquer cette **remontée des inégalités de revenu** en France (en Europe et aux E.-U). ?

- **Montée du chômage de masse à partir de 1975** (3,5 % en 1975 à 9 % en 1985) => **Inversion** du rapport de force salariés/employeurs et le chômage s'est concentré surtout sur les moins qualifiés.
- **Remise en cause des politiques éco stabilisatrices d'inspiration keynésienne** : néo-libéraux aux E.-U. Puis en Europe (Thatcher, Chirac) : investissement public, croissance du salaire minimum.
- **Affaiblissement du système redistributif : déconstruction méthodique** (Denis Kessler ex n° 2 du Medef).

"4/10/2007 La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! (...) Cette «architecture» singulière (...) est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. Elle ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales."

En toile de fond

- **Abandon relatif des outils de politique monétaire et budgétaire (1973-1997** : contraintes financières et contraintes budgétaires de Maastricht = Recul de « la politique » face à « la finance »

DIAPO 7 Aspects sociaux : Inégalités mondiales

Rapport 2014 du PNUD sur le développement humain

Inégalités intérieures "Handicapantes pour la croissance"

Dangereuses pour la paix

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2014 p. 62

*"Au-delà d'un certain seuil, les inégalités **exacerbent la recherche de rente**, ce qui entrave la croissance, ralentit la réduction de la pauvreté et limite la qualité de l'engagement social et politique. L'inverse est également vrai, car les activités de recherche de rente débouchent sur l'augmentation des inégalités. Ces dernières freinent également le développement humain en réduisant les investissements dans des services sociaux et des biens publics de base, et en accroissant l'**instabilité politique**. "*

→ IDH ajusté aux inégalités

Inégalités inter-nationales

→ mouvements migratoires

DIAPO 8 ASPECTS SOCIAUX

Des inégalités multiples et inter-dépendantes

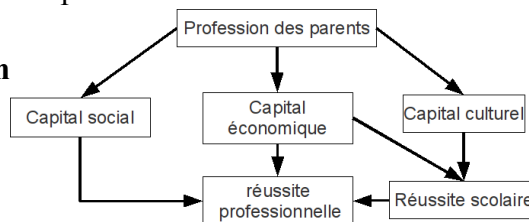
Rapport Förster, Piketty, Bourdieu,

- **Les inégalités de revenu et de patrimoine** : leur évolution et leur niveau (succint puisque vu par M. Förster).

- **les inégalités culturelles** (savoir-faire et **savoir-être**) : la maîtrise du langage, "les compétences" ("capital humain" de l'OCDE -PISA), l'*habitus* de groupe.

- **les inégalités sociales** (réseaux) : les réseaux internet n'ont pas révolutionné les réseaux sociaux ; ils ont plutôt démultiplié leur efficacité.

A chacune correspond un "capital" dont la production repose essentiellement sur l'appartenance familiale.



DIAPO 9 Inégalités politiques

- **inégalités politiques** (cf Condorcet) : les acteurs politiques se renouvellent peu : c'est une profession fermée cf représentativité de l'Assemblée nationale.

PCS	Pop active 2008	Conseillers municipaux 2001 (en %)	Maîtres 2001 (en %)	Députés 2007 (en %)	Coef dép./PA
Agriculteurs	2	3	3	2	1
Arti-com-Chefs	6	7	8	8	1,3
Cadres, P.I.S.	13	31	66	81	6,23
Prof. Intermédiaires	20	23	16	8	0,4
Employés	30	32	6	1	0,03
Ouvriers	28	4	1	0	-
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	-

DIAPO 10 Des inégalités qui fragilisent la démocratie

L'égalité des chances contredite par l'immobilité sociale

L'excès d'inégalité met à bas le principe méritocratique qui fonde les sociétés démocratiques.

Selon Alexis Clérel dit "de Tocqueville" (1840), une société démocratique suppose *l'absence d'hérédité des différences sociales et un gouvernement démocratique.*

Or :

On observe actuellement une **réduction de la mobilité sociale** individuelle

Héritage des patrimoines éco/culturel et social ⇒ INégalité des chances.

Conséquences :

Les inégalités se muent en injustices dès lors que l'égalité des chances **ressentie** diminue

Réactions possibles :

"exit, voice, loyalty" (Albert O. Hirschman ; 1970)

Exit : abstention, / Voice : contestation : Trump / loyalty : loyauté ? ou abandon ?

Diapo 11 - II Comment agir ?

("Je vais vous parler de politiques à partir d'une sélection personnelle").

Au nom de quels principes faut-il agir ?

Indépendamment des projets politiques, un socle minimal de valeurs partagées dans la société actuelle ?

Deux textes de référence :

1. la DDH 1789 : A chacun selon ses mérites : méritocratie

Extrait DDH 1789 : *Art. VI. : La Loi est l'expression de la volonté générale.(...). Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.*

2. La Constitution de 1958 : "A chacun selon ses besoins (essentiels)" Solidarité

articles 9 et 10 du Préambule à la Constitution de 1946 :

La nation garantit à tous "la sécurité matérielle" ... "moyens convenables d'existence".

L'essentiel de la réponse est passée jusqu'à présent par l'emploi (art 5. *Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi.*

DIAPO 12 Comment agir ?

La croissance du PIB n'est pas une solution "en soi"

Obstacles dans les pays riches

Aujourd'hui deux **obstacles** majeurs :

1. L'empreinte écologique des pays les plus développés et en développement.
2. L'ampleur des inégalités mondiales déjà trop forte.

De plus, sur le plan interne :

1. Blocages systémiques (contraste création monétaire inouïe/investissement faible)
2. Même si on stimule le crédit, il n'est pas utilisé car les débouchés manquent (partage de la VA défavorable aux salaires ; cf Eco Att.).

Investissement et emploi

En période de ralentissement des débouchés,

l'investissement est surtout un **investissement de productivité** ou va vers Investissements directs à l'étranger (IDE).

A volume de production égal, il réduit le volume global de travail demandé :

⇒ **A temps de travail individuel annuel stable, le nombre d'emplois offerts diminue.**

Changer de croissance ? AMBITION et NÉCESSITÉ

→ **Préparer** le passage d'une croissance de l'indicateur PIB à une croissance des indicateurs écologiques et sociaux (Commission Joseph Stiglitz, Jean Gadrey),

→ tenant compte des échanges mondiaux : ré-organisation rationnelle des activités nationales (entendre List contre Ricardo) : Planifier.

DIAPO 13 Comment Agir ?

Corriger les inégalités économiques

La redistribution des revenus et les services publics

1. En ciblant l'éducation des enfants
2. En réglant la question du logement
3. en ré-examinant le couplage "emploi-prestations de sécurité sociale" → "**revenu d'existence ?**"
4. Les finances publiques : rétablir le niveau des **recettes** publiques afin de maintenir des services publics de qualité (cf étude OFCE sur la dégradation du capital public).

DIAPO 14 Comment Agir ?

Agir sur les structures

Le plein-emploi ?

1. - **La RTT, un objectif incontournable** : Proportionnellement aux GdP ; mécanismes différenciés selon les niveaux de rémunération et les branches d'activité, etc.
2. - favoriser le développement des activités "durables" à faible productivité du travail (agriculture) et transition énergétique : 19 Md € par an de 2015 à 2050 (OFCE)
3. - favoriser un rééquilibrage du partage de la VA : croissance régulière du salaire minimum ; revenu maximum.

Réduire la précarité et le déclassement (FPE)

- ⇒ encadrer, voire interdire certaines formes d'emploi (de même qu'il y a des normes sanitaires)
- ⇒ agir sur la hiérarchie des salaires (abroger les lois qui incitent à la baisse des salaires)
- ⇒ refonder le statut juridique des entreprises en s'inspirant de l'ESS (J-B Godin ; Econ. Att p. 46).

DIAPO 15 Comment Agir ?

Investir dans l'éducation, la formation continue

Pour réduire les inégalités culturelles, de la crèche à l'université

1. Accueillir les jeunes enfants (au minimum dès 2 ans) avec des personnels suffisamment formés et rémunérés ; éducation au vivre ensemble et échanges culturels.
2. apporter une aide éducative aux parents les plus démunis.
3. Systématiser le suivi individuel des élèves en difficulté.

Favoriser la formation tout au long de la vie

Re-vitaliser les systèmes existants (FPA).

Maîtriser la compétition internationale

=> En anticipant ses effets sur la structure productive :

- en anticipant les mutations des secteurs d'activité ; R-D ; investissement dans les infrastructures (par analogie : réseaux ferrés au 19^e)
- en anticipant l'évolution des qualifications de la population active.

Pour réduire les inégalités de développement

Partenariats de développement **équitable**s avec les pays d'Afrique par ex. (audit citoyen de la dette)

Conclusion :

Les inégalités - injustices sont néfastes économiquement parlant et sont des ferments de déstabilisation de nos démocraties, aujourd'hui comme dans les années 20.

Il est possible de les réduire considérablement.

Références :

<http://www.oecd.org/fr/social/inegalite-et-pauvrete.htm>

Nouveau Manifeste des économistes atterrés, Editions Les Liens qui Libèrent, janv 2015

L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)

Insee première n° 1621 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496232>

Le Redressement des finances publiques : Un objectif

- Atteindre l'**équilibre budgétaire** en 2016 en répartissant à part égale l'effort de redressement des finances publiques entre recettes et dépenses, à hauteur de 50 milliards d'€ de baisse des dépenses et 50 milliards d'€ de hausse des recettes; à cet effet, inscrire la « règle d'or » de discipline budgétaire dans la constitution.

Un environnement favorable à la production

- Créer un Commissariat national aux stratégies. Cette structure légère aura pour objectif de mobiliser et coordonner tous les acteurs du redressement économique du pays et définir filière par filière une politique de production à long terme.
- Simplifier les contraintes administratives et fiscales parce qu'une entreprise, comme une famille, a besoin de visibilité, et pas d'un paysage juridique en perpétuel mouvement.
- À l'image du « Small business Act » américain, établir des règles propres aux petites entreprises pour favoriser leur accès au crédit, aux marchés publics, à la sous-traitance, et créer un guichet unique, avec un correspondant administratif unique de l'entreprise pour l'accompagner, l'informer de ses droits, et prévenir les pénalités. Diviser par deux les déclarations administratives.
- Expérimenter la hausse de 50% des seuils sociaux des entreprises, de 10 à 15 salariés et de 50 à 75 salariés, et observer son effet sur la création d'emploi.
- Mettre en réseau les grandes entreprises et les PME, pour créer une complémentarité profitable, encouragée par un avantage fiscal lorsqu'il y aura investissement en faveur des PME.
- Créer un outil de financement propre : un établissement financier, régionalisé, associant les collectivités locales, dédié au financement des PME et des entreprises de taille intermédiaire.
Créer un livret d'épargne industrie : le réarmement économique de la France suppose qu'une partie de l'épargne soit dirigée vers l'industrie, sous la forme de ressources nouvelles.
Compléter le crédit impôt-recherche par un crédit impôt-innovation.
Rétablir l'incitation fiscale, réduite en 2010, au profit de ceux qui investissent dans les entreprises non cotées. Au total, l'Etat doit garantir au moins l'égalité de traitement entre PME et grandes entreprises du CAC 40.
Limiter dans le temps le statut d'auto-entrepreneur et aider son bénéficiaire à rejoindre le statut de droit commun.
- Engager une réflexion conduisant à un allègement progressif d'une part significative des cotisations assises sur le travail.
- Permettre aux entreprises de moins de 50 salariés, aux artisans et aux commerçants de créer un emploi sans charges, pendant deux ans, si elles recrutent un jeune en premier emploi ou un chômeur sous la forme d'un CDI (à condition de n'avoir pas préalablement supprimé de poste de travail).

Critiques ; le travail coûte-t-il « trop cher » ? Non.

Une finance au service de l'économie réelle

L'économie financière, celle de la spéculation, est en passe de dominer et parfois de détruire l'économie réelle, celle de la production, de la distribution, des biens et services. Pour mettre fin à cette domination, cinq grands principes s'imposent :

- Renforcer les pouvoirs et l'indépendance du régulateur européen face au lobby bancaire, imposer les règles de prudence les plus strictes privilégiant le financement de l'économie réelle. Plus la prise de risque est élevée plus elle doit être soumise à des règles de pénalités sur les fonds propres.
- Etudier la séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires.
- Réguler strictement les marchés dérivés et de matières premières pour empêcher les opérations spéculatives.
- Lutter effectivement contre les paradis fiscaux en pénalisant les établissements bancaires qui y ont recours.
- Mettre un terme aux tarifications abusives en renforçant la transparence entre les banques.

Une nouvelle économie sociale et solidaire

- Soutenir l'économie sociale et solidaire en leur facilitant l'accès à la commande publique et en promouvant l'innovation sociale.
- Promouvoir toutes les forces de distribution en circuit court du producteur au consommateur, favoriser les coopératives de production et de distribution, **créer un nouveau type d'entreprise, « l'OSEE » (entreprises à Objet Social Environnemental et Economique). Ces entreprises OSEE verront leur taux d'impôt sur les sociétés minoré.**
- Moduler la fiscalité des entreprises en fonction des résultats et des efforts fournis en matière de responsabilité sociale, sur la base de normes européennes communes.

Un dialogue social refondé

Recréer un environnement favorable au retour de la production en France, cela se fera avec les ouvriers, les employés, les cadres, toutes celles et ceux qui constituent les forces vives de la France. A travers des corps intermédiaires reconnus, ils participeront pleinement au développement et aux choix de leurs entreprises.

- Rénover le dialogue social pour adapter l'entreprise aux contraintes extérieures. L'Etat sera facilitateur et non pas décideur et ce dialogue portera sur les aspects suivants :
 - Négociation d'accords-cadres fixant, dans les différentes branches, le cahier des charges de la discussion sur le temps, la durée du travail et l'évolution des salaires.
 - Simplification du droit du travail pour revoir les dispositions devenues incompréhensibles et inapplicables. Le CDD doit être strictement réservé aux cas prévus par la loi (missions à durée déterminée, emplois saisonniers...). Un contrat de travail unique - le CDI - doit être désormais la règle : fondé sur une consolidation progressive des droits, il permettra de connaître le montant des indemnités dues, en cas de licenciement et diminuera le recours aux prud'hommes, long et aléatoire pour les parties. ***C'est un élément de libération pour ceux qui voudraient embaucher*** mais craignent les contentieux coûteux.
- Etendre le rôle des comités d'entreprise à la négociation des conditions de travail et des rémunérations.
- **Ouvrir aux salariés les conseils d'administration et les comités des rémunérations des entreprises, avec droit de vote.**
- **Limiter les rémunérations excessives en excluant des charges déductibles au titre de l'impôt sur les sociétés les rémunérations (fixes et bonus) les plus élevées (au-delà de 50 fois le SMIC).**
- Supprimer les stock-options, sauf pour les start-up.

La France, modèle de développement durable

La mutation que nous connaissons est une étape, irréversible, vers un autre modèle environnemental. On ne pourra plus revenir en arrière. C'est à une production et à une consommation plus durables, à un meilleur respect des ressources rares, à la lutte contre le réchauffement climatique que nous devons nous atteler. C'est le but de l'écologie positive, tout entière au service de l'homme et de la nature. La France doit être pionnière en la matière.

- Financer les politiques de développement durable : **créer un fonds d'investissement** dédié au développement durable, alimenté par les quotas carbone issus du protocole de Kyoto, l'investissement privé, et l'épargne populaire. Il investira dans **l'efficacité énergétique du logement et des transports, dans le capital des projets industriels d'énergie renouvelable, la recherche dans le domaine des énergies nouvelles, et la restauration et la préservation de la biodiversité. Créer un malus environnemental sur les produits de consommation les plus nuisibles à l'environnement.**
- Rénover le bâti ancien pour limiter nos émissions de CO2 : simplifier et amplifier significativement le mécanisme des certificats d'économie d'énergie. Créer un organisme public / privé pour accompagner les projets de rénovation énergétique, intervenant directement auprès des particuliers propriétaires ou des entreprises pour les conseiller dans les travaux les plus efficaces à envisager et pour faire le suivi des travaux afin que ces derniers soient effectués avec le plus d'efficacité possible. Moduler la taxe sur le foncier bâti en fonction de la performance énergétique des bâtiments.
- Organiser un débat sur l'avenir de la production électrique en France, dès le début de la mandature, dont l'objectif est de définir un scénario et une feuille de route à un horizon 2030, avec des rendez-vous d'étape tous les 3 ans. Cette feuille de route devra assurer à la fois l'approvisionnement électrique nécessaire, réduire le plus possible le recours aux énergies carbonées en visant un développement massif des énergies renouvelables qui devraient atteindre en 2030 40 % de la production électrique française. Pour le nucléaire, énergie de transition, la garantie de sécurité des installations est non négociable.
- Conforter l'indépendance de l'Autorité de Sureté Nucléaire en intégrant des experts européens et en donnant aux citoyens la possibilité de poser des questions avec obligation pour l'agence de donner une réponse publique.
- Stabiliser et simplifier les réglementations administratives et fiscales pour les énergies renouvelables sur les 20 prochaines années.
- Créer un consortium européen de l'énergie renouvelable, à l'image d'EADS, en lien avec nos partenaires européens.
- Préserver la biodiversité : limiter l'imperméabilisation des sols en France à terme à 10 % maximum du territoire, en modulant notamment les dotations de l'Etat en fonction de la maîtrise de l'étalement urbain.
- Moduler dans un cadre européen l'impôt sur les sociétés en fonction de leurs performances environnementales.

Une agriculture compétitive, préservée et durable

- La politique agricole commune dans le cadre de la réforme en cours à l'horizon 2013 sera défendue avec trois objectifs non négociables :
 - Le premier : défendre non seulement des productions, mais le tissu des producteurs, des exploitations **familiales viables** dont nos sociétés ont besoin pour conserver leur équilibre et défendre la ruralité. Le premier objectif de la politique agricole commune est de défendre les agriculteurs qui sont les producteurs et qui animent le tissu agricole de notre pays.

- Le deuxième : permettre que les productions agricoles soient payées à leur juste prix, que les agriculteurs puissent en vivre sans avoir besoin d'intervention extérieure des pouvoirs publics et, compte tenu de *l'entretien de l'espace et du patrimoine naturel dont on leur confie la charge au bénéfice de toute la société*, obtenir des prix agricoles et des revenus agricoles qui compensent ces efforts d'entretien.

- **Le troisième : obtenir une agriculture respectueuse de l'environnement, par une agriculture raisonnée, par une agriculture biologique avec des circuits de commercialisation courts et qui sera en elle-même une défense de notre patrimoine nature.**